

par le caractère le plus chevaleresque, il unissait l'esprit attique le plus raffiné à la simplicité de l'enfant.

C'est sous un tel maître que M. Dorion étudia le droit. Il devint ensuite son associé, dès qu'il fut admis au barreau, c'est-à-dire en 1842. Pendant plusieurs années, il se livra à l'exercice de sa profession, s'élevant graduellement dans l'opinion de ses compatriotes et atteignant enfin au premier rang.

Pendant que le jeune avocat était ainsi occupé à son étude et dans les cours, il prit l'intérêt le plus vif aux choses politiques. Il est vrai qu'il ne descendit pas dans l'arène elle-même ; mais il était spectateur passionné, suivant d'un cœur agité les péripéties émouvantes de la lutte qui ont marqué les premières années de l'Union, et se préparant en même temps, par l'étude et par la réflexion, à jouer avant peu de temps, son rôle dans le combat que les libéraux livraient pour la cause du progrès réformiste.

C'était une époque bien faite pour passionner. Les premières années de l'union furent employées à une lutte ardente et difficile pour assurer l'établissement permanent du gouver-